

	Fiche signalétique	24 heures - Numéros de téléphone en cas d'urgence Urgence médicale/ Empoisonner le Contrôle: Dans Les Etats-Unis: Appel 1-800-222-1222. Hors Etats-Unis: Appeler le centre antipoison. Urgence transport/Centre national de Réponse: 1-800-535-5053 1-352-323-3500 NOTE: Les numéros de téléphone en cas d'urgence doivent être utilisés uniquement lors de déversement, de fuite, d'incendie, d'exposition ou d'accident impliquant des produits chimiques.
IMPORTANT: Lire attentivement cette fiche signalétique avant de manipuler ou de disposer de ce produit. Remettre ces informations aux employés, clients et utilisateurs de ce produit. Ce produit est régi sous la gouverne de l'OSHA, Communication de renseignements à l'égard de matières dangereuses, et ce document a été préparé pour répondre aux exigences de ces standards. Les significations pour toutes les abréviations utilisées dans cette fiche signalétique sont décrites à la Section 16.		
1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise		

Nom: Product UPC Number: Fabricant:	Landau Top & Trim High Solid Heat Resistant VOC Compliant Adhesive 070798002500, 070798002524 DAP Global Inc. 2400 Boston Street Suite 200 Baltimore, MD 21224-4723 888-327-8477 (Affaires de ne pas urgence) Fiche signalétique Coordinateur: MSDS@dap.com Numéro de téléphone d'urgence: Transport: 1-800-535 -5053 1-352-323-3500 Poison Control: 1-800-222-1222	Date de Révision: 3/9/2022 Remplace: 12/29/2021 Product Use/ Class: Adhesive SDS No: 3052801 Préparateur: Affaires réglementaires et environnementales
---	--	---

2. Identification des dangers

EN CAS D'URGENCE: DANGER! Liquide et vapeurs extrêmement inflammables. Les vapeurs peuvent s'enflammer rapidement ou exploser. Les vapeurs peuvent former un mélange inflammable avec l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer le long des surfaces, atteindre une source d'allumage même éloignée, et s'enflammer brusquement. Liquide et vapeurs inflammables. Les vapeurs peuvent former un mélange inflammable avec l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer le long des surfaces, atteindre une source d'allumage même éloignée, et s'enflammer brusquement. Ne pas fumer. Éteindre toute flamme et flamme-pilote, fermer tous les poêles, appareils de chauffage, moteurs électriques et toute autre source d'ignition durant l'application et jusqu'à ce que les vapeurs se soient entièrement dissipées. Conserver les contenants fermés et loin de la chaleur, des étincelles et de la flamme. Entreposer loin des produits caustiques et des agents oxydants. Éviter de respirer les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. N'utiliser que dans un endroit bien aéré. Éviter toute concentration des vapeurs en ouvrant toutes les fenêtres et les portes afin d'assurer une ventilation en croisé. Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. Nocif ou mortel si ingéré. Danger d'aspiration si avalé - peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions. Peut affecter le cerveau ou le système nerveux causant des étourdissements, des maux de tête ou des nausées.

Classification SGH

Irritation de la peau, catégorie 2, Irritation oculaire, catégorie 2, Liquide inflammable - catégorie 2, STOT, exposition répétée, catégorie 2, STOT, exposition simple, catégorie 3, NE

Symboles du produit**Mention d'avertissement**

Danger

Dangers spécifiques

78% Du mélange constitué de composants de toxicité aiguë inconnue

MENTIONS DE DANGER SGH

Liquide inflammable - catégorie 2	H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
Irritation de la peau, catégorie 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Irritation oculaire, catégorie 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
STOT, exposition simple, catégorie 3, NE	H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
STOT, exposition répétée, catégorie 2	H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P264	Se laver ... soigneusement après manipulation.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P321	Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P362	Enlever les vêtements contaminés.
P370+P378	En cas d'incendie: Utiliser... pour l'extinction.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans ...

Fiche de données de sécurité de prudence SGH

P240	Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../ antidéflagrant.
P242	Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

3. Information sur les composants

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>	<u>Poids</u> <u>%</u>	<u>Symbols GHS</u>	<u>Phrases GHS</u>
Acétone	67-64-1	15-40	GHS02-GHS07	H225-319-336
Hexane normal	110-54-3	10-30	GHS02-GHS07- GHS08	H225-304-315-336-373
Toluène	108-88-3	5-10	GHS02-GHS07- GHS08	H225-304-315-332-335-336-373
Methylcyclopentane	96-37-7	1-5	GHS08	H304
Méthyl-3 pentane	96-14-0	1-5	GHS02-GHS07- GHS08	H225-304-315-336
Méthyl-2 pentane	107-83-5	1-5	GHS02-GHS07- GHS08	H225-304-315-336
Oxyde de magnésium	1309-48-4	0.5-1.5	Pas d'information	Pas d'information

Le texte des états de danger du SGH ci-dessus (le cas échéant) est donnée dans la section «Autres renseignements».

4. Premiers secours

En cas d'exposition par inhalation: En cas d'inhalation, amener la personne à l'air frais. Si la personne ne respire plus, appliquer la respiration artificielle. Si la personne a de la difficulté à respirer, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement. NOTE : Le personnel seulement entraîné devrait administrer la respiration artificielle ou donne de l'oxygène.

En cas de contact avec la peau: Laver la peau avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent, obtenir se soins médicaux. Enlever et laver les vêtements contaminés. NE PAS essayer de peler le matériau solidifié sur la peau ou d'utiliser des solvants pour le dissoudre. Il est recommandé d'utiliser de l'huile végétale ou de l'huile minérale pour enlever le matériau solidifié de la peau. Rincer abondamment avec de l'eau pendant que vous enlevez les vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux immédiatement. Pour enlever en cas de contact avec la peau, enlever entièrement à l'aide d'un chiffon sec ou une serviette de papier avant de laver avec un détergent doux et de l'eau.

En cas de contact avec les yeux: Si le produit pénètre dans les yeux, lavez immédiatement à grande eau pendant 15 minutes. Consultez un médecin.

En cas d'ingestion: En cas d'ingestion, NE PAS FAIRE VOMIR. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Éliminer toute source d'ignition : chaleur, équipement électrique, étincelles et flamme. Liquide inflammable. Les vapeurs peuvent former un mélange inflammable avec l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer le long des surfaces, atteindre une source d'allumage même éloignée, et s'enflammer brusquement. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les contenants peuvent exploser si exposés à des chaleurs extrêmes. Les contenants vides contiennent des résidus de matériau (liquide et/ou vapeurs). Les vapeurs peuvent s'enflammer et possiblement causer une explosion.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: Porter un respirateur autonome à pression d'air (approuvé NIOSH ou équivalent) et un équipement de protection personnel complet. Utiliser une lance-brouillard afin de refroidir les contenants exposés. Utiliser une lance-brouillard afin de refroidir les contenants exposés au feu.

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont : Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Sécher Chimique, Mousse, Water Spray or Fog, Water

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions pour la protection de l'environnement: Pas d'information

ETAPES A SUIVRE EN CAS DE MATERIAU DEVERSE OU REPANDU: A NOTER : Consultez la section sur les risques d'incendie avant de procéder au nettoyage. Éliminer immédiatement toute source d'ignition. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent. Contenir et enlever le produit déversé à l'aide d'un matériau inerte et absorbant. Disposer du matériau absorbant contaminé et des restes de produit non utilisé en respectant les lois fédérales, provinciales et municipales. Éviter que le produit arrive dans les égouts. Imbiber d'un matériau absorbant inerte et évacuer comme un déchet spécial. Lire toutes instructions de produit avant d'utiliser. L'équipement protectif personnel doit inclure des gants imperméables, l'usure d'oeil protective, et les vêtements de travail convenables. Gratter le matériau sec puis déposer dans un contenant.

7. Manipulation et stockage

MANIPULATION: TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS! NE PAS AVALER. Enlever toute source d'ignition. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Veiller à une ventilation adéquate. Maintenir à l'abri de la chaleur, d'étincelles et de flammes nues. Porter un équipement de protection individuel approprié. Évitez de respirer les vapeurs et ne laissez pas le produit venir en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utilisez dans un espace bien aéré. Ouvrir toutes les fenêtres et les portes ou utiliser tout autre moyen afin d'assurer une ventilation en croisé et l'entrée d'air frais durant l'application et le temps de séchage. L'odeur n'est pas un critère valable pour déterminer les conditions de danger. Les contenants vides contiennent des résidus de matériau (liquide et/ou vapeurs). Les vapeurs peuvent s'enflammer et possiblement causer une explosion. Laver vigoureusement après la manipulation. Ne pas utiliser dans les endroits où des décharges électrostatiques peuvent être générées. Une mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant les vapeurs peut être nocif, voire mortel. Les activités de construction et de réparation peuvent affecter la qualité de l'air à l'intérieur. Vérifier avec les occupants ou un de leurs représentants (responsable de maintenance, gérant d'édifice, hygiéniste industriel ou responsable de sécurité) afin de déterminer les façons appropriées pour en diminuer l'impact.

Stockage: Entreposer loin de toute source d'ignition et de la chaleur. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 120°F (48,8°C). Entreposer les contenants loin de la chaleur excessive ou du froid excessif. Entreposer loin des produits caustiques et des agents oxydants. Conserver le récipient bien fermé.

8. Contrôle de l'exposition - Protection individuelle

Valeurs limites d'exposition selon INRS ND 1945-153-93(1996) et ND 2022-163-96

Nom chimique	ACGIH TLV-TWA	ACGIH-TLV STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-CEILING
Acétone	250 ppm TWA	500 ppm STEL	1000 ppm TWA, 2400 mg/m ³ TWA	N.E.
Hexane normal	50 ppm TWA	N.E.	500 ppm TWA, 1800 mg/m ³ TWA	N.E.
Toluène	20 ppm TWA	N.E.	200 ppm TWA	300 ppm Ceiling
Methylcyclopentane	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Méthyl-3 pentane	500 ppm TWA	1000 ppm STEL	N.E.	N.E.
Méthyl-2 pentane	Hexane isomers other than n-hexane	Hexane isomers other than n-hexane		
	500 ppm TWA	1000 ppm STEL	N.E.	N.E.
	Hexane isomers other than n-hexane	Hexane isomers other than n-hexane		
Oxyde de magnésium	10 mg/m ³ TWA	N.E.	15 mg/m ³ TWA	N.E.
	inhalable particulate matter		fume, total particulate	

Conseils supplémentaires: MEL = Maximum Exposure Limit OES = Occupational Exposure Standard SUP = Recommandation du fournisseur Sk = sensibilisateur de la peau NE = Non établi

Protection individuelle



Équipement de protection respiratoire: Dans certaines circonstances, lorsque le niveau anticipé de concentrations en suspension est supérieur aux limites d'exposition permises, il est nécessaire de porter un respirateur purificateur d'air muni d'une cartouche ou d'un filtre à cartouche anti-vapeurs organiques. Si la concentration dépasse les niveaux limites spécifiés, il est recommandé d'utiliser un respirateur à adduction d'air pur agréé par NIOSH. Lorsque la concentration dépasse le facteur de protection de ce type de respirateur, il peut être nécessaire d'utiliser un appareil respirateur autonome. Lorsque des larmolements, maux de tête ou des étourdissements surviennent ou si l'analyse de l'air démontre des niveaux supérieurs de vapeurs ou de brouillard de pulvérisation aux limites permises, porter un respirateur (approuvé NIOSH) installé de façon adéquate durant et après l'application. Un programme de protection respiratoire défini selon les normes de l'OSHA 1910.134 et de l'ANSI Z88.2 doit être appliqué à chaque fois que les conditions sur les lieux de travail exigent de porter un respirateur.



Protection de la peau: gants résistants aux solvants



Protection des yeux: Lunettes étanches ou lunettes de sécurité avec boucliers latéraux.



L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Procurer une fontaine oculaire et un tablier imperméable aux solvants s'il y a risque de contact avec le corps.



PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Caractéristiques:	Ambre	Etat Physique:	Thick Liquid
Odeur :	Solvant	Seuil de l'odeur:	Pas Etabli.
Densité, g/cm³:	0.82 - 0.82	pH:	Non applicable
Freeze Point, °C:	Pas Etabli.	Viscosité (mPa.s):	Not Established
Solubilité dans l'eau:	Pas Etabli.	Partition Coeff., n-octanol/water:	Pas Etabli.
Température de décomposition:	Pas Etabli.	Limites d'explosion, %:	N.E. - N.E.
Plage du point d'ébullition:	56 - 63	Température d'auto-inflammation, en °C:	Pas Etabli.
Point d'éclair minimum, ° C:	-45.5	Pression de vapeur, en mmHg:	Pas Etabli.
Taux d'évaporation:	Pas Etabli.	Méthode Flash:	Pensky-Martens Closed Cup
Densité de vapeur:	Pas Etabli.	Flammability, NFPA:	Flammable Liquid Class IB
Poussières combustibles:	Ne supporte pas la combustion		

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

(Si le produit est un aérosol, le point d'éclair déclaré ci-dessus est celui de l'agent propulseur.)

10. Stabilité et réactivité

Stabilité : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Conditions à éviter: Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement alcalins et fortement acides afin d'éviter des réactions exothermiques. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas fumer.

INCOMPATIBILITÉ: des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Maintenir éloigné des agents oxydants forts, de la chaleur et de flammes nues. Réaction exothermique avec des acides forts. Les oxydants forts, les métaux alcalins et les métaux alcalino-terreux peuvent provoquer des incendies ou des explosions.

Produits de décomposition dangereux: Produits de décomposition habituels : oxydes de carbone (COx) et oxydes d'azote (NOx).

11. Informations toxicologiques

Inhalation: L'inhalation des vapeurs peut causer une irritation du nez, de la gorge, des poumons et des voies respiratoires. L'inhalation des vapeurs à haute concentration peut causer une insuffisance respiratoire (oedème du poumon). Une mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant les vapeurs de ce produit peut être nocive, voire mortelle. L'exposition prolongée ou répétée, ou à de fortes concentrations, peut provoquer une dépression du système nerveux central, et entraîner maux de tête, nausées, assoupissements, et vertiges, avec possibilité de narcose. Dans certains cas extrêmes, ceci peut aussi entraîner la perte de conscience.

Contact avec la peau: Nocif en cas d'absorption par la peau. Peut causer une irritation de la peau. Le contact prolongé et répété sur la peau peut provoquer une dermatite, ainsi que l'assèchement et la délipidisation de la peau, du fait des propriétés de solvant de ce produit.

Contact avec les yeux: Peut causer une irritation des yeux. Les signes et symptômes peuvent inclure : douleur, larmes, inflammation, rougeurs et vision brouillée.

Ingestion: Nocif ou mortel si ingéré. Peut provoquer des troubles gastro-intestinaux avec vertiges et dépression du système

nerveux central. En cas d'ingestion, peut causer diminution de la capacité pulmonaire. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Danger d'aspiration si avalé. L'aspiration de matériau dans les poumons lors de vomissements peut causer une pneumonie chimique qui peut être mortelle.

Cancérogénicité: Pas d'information

RISQUE DE SANTE CHRONIQUE: Une exposition excessive et répétée peut causer des lésions de la peau, des voies respiratoires, aux reins. Peut causer des lésions aux reins et au foie de même qu'une toxicité génétique et reproductive. L'inhalation excessive et répétée aux vapeurs de solvants peuvent causer une arythmie cardiaque. AVIS : Selon les rapports, une exposition professionnelle excessive et répétée aux solvants a été associée à des lésions permanentes au cerveau et au système nerveux. Les symptômes incluent : la perte de mémoire, la perte de capacité et la perte intellectuelle de coordination. Une mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant les vapeurs de ce produit peut être nocive, voire mortel. Une exposition excessive ou une mauvaise utilisation du toluène peut causer des lésions au foie, aux reins et au cerveau de même que des anomalies cardiaques. Il y a eu des cas d'anémie de aplastic de toluene dans les expositions industrielles (ACGIH, 1992). Le temps augmenté de coagulation et réduit coagule des facteurs ont été aussi trouvés, qui sont des indicateurs de dommages à la moelle osseuse (Clayton & Clayton, 1994). Une exposition à l'hexane normal peut causer des lésions aux nerfs des bras et des jambes causant un engourdissement des doigts et des orteils. Ces effets peuvent être permanents. Les symptômes incluent : perte de mémoire, perte de capacité intellectuelle et perte de coordination.

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Peau le Contact, Ecorcher l'Absorption, Inhalation

Valeurs de toxicité aiguë

Les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont présentés ci-dessous

N° CAS	Nom chimique	LD50 par voie orale	LD50 par voie cutanée	Vapeur CL50
67-64-1	Acétone	5250 mg/kg mouse	>15688 mg/kg rabbit	50 mg/L Rat
110-54-3	Hexane normal	25000 mg/kg Rat	3000 mg/kg Rabbit	> 31.86 mg/L Rat
108-88-3	Toluène	2600 mg/kg Rat	12000 mg/kg Rabbit	12.5 mg/L Rat
96-37-7	Méthylcyclopentane	28710 mg/kg Rat	3000 mg/kg Rabbit	> 31.86 mg/L Rat
96-14-0	Méthyl-3 pentane	28710 mg/kg Rat	3000 mg/kg Rabbit	> 31.86 mg/L Rat
107-83-5	Méthyl-2 pentane	28710 mg/kg Rat	3000 mg/kg Rabbit	> 31.86 mg/L Rat
1309-48-4	Oxyde de magnésium	>3870 mg/kg Rat	N.I.	N.I.

N.I. = Aucune information

12. Informations écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

13. Considérations relatives à l'élimination

Informations sur l'évacuation: Les résidus et les matières déversées sont des déchets dangereux en raison de ignitability. Disposer de ce matériau en respectant les lois fédérales, provinciales et municipales. Les lois et restrictions provinciales et municipales sont complexes et peuvent différer des lois fédérales. La responsabilité de la disposition appropriée des déchets appartient au propriétaire des déchets. Disposer des liquides dans un site d'enfouissement est interdit. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Ne pas jeter les résidus dans l'égout. Ne pas réutiliser les contenants vides. Le conteneur pour ce produit peut présenter des dangers d'explosion ou de feu, même quand vidées. Pour éviter tout risque de blessure, ne pas couper, percer ou souder sur ou à proximité de ce conteneur.

ETAPES A SUIVRE EN CAS DE MATERIAU DEVERSE OU REPANDU: ANOTER : Consultez la section sur les risques d'incendie avant de procéder au nettoyage. Éliminer immédiatement toute source d'ignition. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent. Contenir et enlever le produit déversé à l'aide d'un matériau inerte et absorbant. Disposer du matériau absorbant contaminé et des restes de produit non utilisé en respectant les lois fédérales, provinciales et municipales. Éviter que le produit arrive dans les égouts. Imbiber d'un matériau absorbant inerte et évacuer comme un déchet spécial. Lire toutes instructions de produit avant d'utiliser. L'équipement protectif personnel doit inclure des

gants imperméables, l'usure d'oeil protective, et les vêtements de travail convenables. Gratter le matériau sec puis déposer dans un contenant.

14. Informations relatives aux transports

DOT Numéro UN/NA: UN1133
approprié Nom d'expédition: Adhésifs, containing a flammable liquid
Nom technique: Pas Applicable
Catégorie de risque: 3 Flammable liquid
Sous-classe de danger: N.A.
Groupe d'emballage: III

15. Informations réglementaires

Réglementations fédérales américaines:

Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été revu en conformité avec les «Catégories de dangers» établies par l'Agence de protection de l'environnement et promulguées aux Sections 311 et 312 du Superfund Amendment and Reauthorization Act de 1986 (SARA Titre III). Selon les définitions applicables, il est considéré répondre aux catégories suivantes:

Flammable (gases, aerosols, liquids, or solids), Skin Corrosion or Irritation, Serious eye damage or eye irritation, Specific target organ toxicity (single or repeated exposure)

SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes assujetties aux normes de déclaration de la Section 313, du Titre III de la Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 et du 40 CFR partie 372:

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>
Hexane normal	110-54-3
Toluène	108-88-3

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Tous ingrédients dans ce produit sont ou sur la liste d'inventaire de TSCA, ou autrement exempter.

Ce produit contient les substances chimiques suivantes à déclarer selon les normes TSCA 12(B) si exporté à l'extérieur des États-Unis:

Absence d'éléments TSCA12(b) dans ce produit.

16. Autres informations

Date de Révision: 3/9/2022 Remplace: 12/29/2021

MOTIF DE LA RÉVISION: Substance Hazard Threshold % Changed
Substance and/or Product Properties Changed in Section(s):
01 - Product Information

Fiche de données de sécurité créé(e) par: Service des affaires réglementaires

Evaluations HMIS:

Santé:	Inflammabilité:	Réactivité:	Protection individuelle:
3*	3	1	X

COV exempt d'eau et de solvant, g/L: 540.0

COV du matériau, g/L: 346

COV tel que défini par la réglementation des produits de consommation de la Californie, 42.00

Poids %:

VOC Actual, Wt/Wt%: 42.0

Texte pour les mentions de danger SGH indiquées dans la Section 3 décrivant chaque ingrédient:

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Icones pour pictogrammes SGH représentées à la Section 3 décrivant chaque ingrédient:

GHS02



GHS07



GHS08



Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

nous croit que les données et renseignements stipulés dans cette fiche signalétique sont précis à la date de rédaction de cette fiche. Ces données sont offertes en toute bonne foi et représente des valeurs standard sans toutefois être des spécifications du produit. AUCUNE GARANTIE SUR LA QUALITÉ MARCHANDE, GARANTIE D'APTITUDE POUR AUCUN TYPE D'EMPLOI PARTICULIER OU TOUTE AUTRE FORME DE GARANTIE N'EST EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT OFFERTE EN REGARD DES INFORMATIONS FOURNIES DANS CETTE FICHE OU DES INFORMATIONS RELATIVES AU PRODUIT. Cette fiche est produite uniquement à titre de guide pour les personnes formées à cet effet afin qu'elles puissent appliquer les procédures appropriées de manutention auxquelles le produit réfère. Toutefois, c'est la responsabilité chaque utilisateur de revoir les recommandations selon le contexte spécifique de l'utilisation prévue et de déterminer si ces procédures sont appropriées.